

La cachette

Autor(en): **Fourrier, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 120

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'est marié avec Mademoiselle Baillif à l'église de St-Germain.

Item il s'est encore fait un mariage le dit jour, mais à la paroisse, tout au matin. L'homme était de Delle, et la femme d'un village des environs de Porrentruy.

Item une fille nommée Caille de Courgenay encore jeune, est décédée de mort subite à Porrentruy sur le grenier de Jeannat Varé, laboureur, le 27 juin.

Item la femme d'Etienne du magasin au sel est décédée le 28 juin vers les 3 heures de l'après-midi, également de mort subite : elle était âgée.

Item Joseph Calame s'est marié une seconde fois avec sa servante le 8 juillet, un vendredi.

Item la fille de la Flotte ou Petit-Henri, dont j'ignore le nom de famille s'est mariée le 18 juillet, le lundi, avec un garçon horloger.

Item M. Fleury avocat et conseiller, s'est marié avec la demoiselle Brochard, l'aînée, le 19 juillet à quatre heures du matin, le mardi.

Item la veuve Petitat est décédée le 23 juillet, le samedi après-midi.

Item la mère de Pierrat charpentier est décédée le 29 juillet, le vendredi, vers les trois heures de l'après-midi.

Item la veuve de Damm menuisier, s'est mariée avec son garçon (ouvrier) de la même profession, le premier jour d'août, le lundi matin.

Item un garçon de Charmoille ou de Pleujouse, dont le père était Savoyard, a été fouetté, marqué et condamné hors du pays, le 11 août, le jeudi. C'était un tout jeune garçon : il avait volé de la toile, du lard, et d'autres petites choses de ménage.

Item, M. l'abbé Streib a été accusé d'avoir eu commerce avec une femme qui s'était faite catholique ici (celle dont il est parlé ci-dessus qui a été fouettée et chassée hors de la ville le 16 juin). Il a été obligé de soutenir le procès qui lui était intenté pour cela à Besançon (*), procès qu'il a gagné. Ceci est arrivé sur la fin de juillet et au commencement d'août.

Item Joseph L'hoste tonnelier s'est marié avec une fille de Mormont, une Riat, le 15 août, le propre jour de Notre Dame, le lundi à cinq heures du matin.

Item le vieux Joseph Bindy charpentier s'est laissé tomber de la maison de Bernard Verneur boulanger (†) près de l'hôpital, entre chez Glutz

(*) Porrentruy faisant partie avec l'Ajoie, du diocèse de Besançon, le procès était du ressort de l'officialité de cet archidiocèse.

(**) Cette maison, rue des Ursulines appartient actuellement à M. Benjamin Salomon négociant.

Elle ne voyait ni les étalages des magasins, ni les promeneurs le long des boulevards. Elle suivait une vision charmante : Yvan lui apparaissait marchant comme les autres d'un pas jeune et agile ; Yvan guéri, par Notre-Dame de Lourdes, se hâtant vers sa petite amie. Jamais elle n'avait été plus jolie qu'en sa robe d'été, qu'elle avait choisie gaie et claire, comme pour mieux souhaiter la bienvenue à ses amis.

La voiture d'Alba avait atteint la gare et le train entraînait sur la voie.

Dix minutes s'écoulèrent, et les yeux d'Yvan purent sourire aux yeux d'Alba et leurs mains se rencontrèrent. Mais Yvan ne marchait pas !... Et d'une voix pleine de déception, mademoiselle Hedjer s'écriait :

— O mon Dieu, vous n'êtes pas guéri ?

Yvan, appuyé sur ses béquilles, traînait avec une peine inouïe ses jambes à demi-paralysées.

Il secoua la tête.

— Non, je ne suis pas guéri. J'ai cru, un moment, que j'allais vivre comme les autres, qu'il me serait donné d'agir, de marcher ; mais, Alba, le Seigneur me veut immobile.

Une larme de cruelle déception vint aux paupières de la jeune fille.

et chez Taburon voéble. Il tomba d'un étage de hauteur et se cassa la nuque : il mourut sans aucun secours le 5 septembre 1768, le lundi, entre midi et une heure. C'était le jour de la première comédie (†).

(A suivre).

LA CACHETTE

Au fond de la vallée d'Hérisstal, dans les montagnes des Vosges, existe un village aux maisons dispersées, dont les braves habitants sont un peu rustres et assez arriérés. C'est un peuple primitif. Les moyens de locomotion font défaut ; ensevelis sous la neige pendant sept mois, ces paysans sortent peu ; ils aiment leur pays, leurs belles montagnes presque couvertes de neige et ils sont pris de nostalgie dès qu'ils sont quittés.

Ces montagnards sont pauvres, travailleurs et économes, on peut même dire très intéressés ; ils ont tant de peine à mettre un peu d'argent de côté que leur avarice est bien excusable. Ils sont méfiants et craignent toujours qu'on ne leur vole leur argent ; au lieu de le placer et d'en tirer des revenus, ils préfèrent le cacher ; ils s'ingénient de mille façons pour le soustraire aux regards des curieux et ont des ruses d'Apache pour dissimuler l'endroit qui abrite leur petit avoir.

Jean-Baptiste Brice était parvenu à force de travail et de privations à mettre cinq cents francs de côté, une fortune pour un paysan des Vosges. Il ne savait où les placer ; toujours inquiet, il les changeait de cachette tous les jours.

Ce soir-là, un soir d'hiver, pendant qu'au dehors le vent soufflait avec rage, que la neige tombait en tourbillons, Jean-Baptiste, assis devant la grande cheminée antique dans laquelle brûlait un bon feu de sarments, discutait avec sa femme sur les moyens de cacher leur argent.

C'était leur unique sujet de conversation.

Jean-Baptiste, après s'être assuré que les portes étaient bien fermées, avait sorti un pot de grès entouré de chiffons, dans lequel il avait enfoui les cinq cents francs.

Il avait aligné les vingt-cinq pièces de vingt francs sur la table ; sa femme et lui, à la lueur

(*) Il s'agit de la représentation théâtrale donnée par les élèves du collège au théâtre, supprimé il y a une dizaine d'années. La distribution annuelle des prix était précédée de deux représentations à deux jours d'intervalle : la première, dont il est ici question, était publique, tandis que la seconde était réservée aux parents des élèves, aux autorités, à la cour et aux invités.

Docuement il se mit à la consoler :

— Ne pleurez pas sur moi, chère Alba ; si, à Lourdes, je n'ai pas trouvé la guérison, j'ai obtenu une grâce plus précieuse : la soumission.

Ses yeux se levèrent vers le ciel, et il ajouta avec un touchant sourire :

— Non, je ne suis pas guéri ; mais je suis heureux car j'ai vu, dans une pleine clarté, quelle était ma mission sur la terre.

Alba l'écoutait émue, surprise, et son cœur, généreux et enthousiaste, se prenait de plus en plus de pitié et de fraternelle affection pour ce doux malade, dont la vie tout entière jusqu'à son dernier jour, se résumerait peut-être en ces deux mots, qui sont l'existence même de tant de grandes âmes : aimer et souffrir.

La jeune fille reprit, ne pouvant plus arrêter le flot de larmes qui coulaient sur ses joues, et la voix tremblante d'amer chagrin :

— O Yvan, moi aussi j'avais compté si ardemment sur votre guérison, et j'avais un si complet espoir que nos prières seraient exaucées. Ah ! quoi que vous en disiez, comme vous devez regretter d'avoir entrepris ce dur voyage, cette longue route si épuisante pour un pauvre malade ! Que vous avez dû vous sentir désespéré.

d'une chandelle fumeuse, les contemplait avidement.

Cela représentait leurs économies de douze années, amassées sou par sou.

— Où veux-tu les cacher ? demanda la femme ; on ne peut point les laisser dans la cruche.

— Est-ce qu'on ne pourrait point les placer ? dit Jean-Baptiste.

— Les placer, chez qui ? demanda la femme, méfiante.

— Chez un notaire, par exemple.

Pour qu'il lève le pied et qu'il file à l'étranger avec ton argent.

— C'est vrai que maître Rouillou, notaire au Val d'Ajol, est parti pour la Suisse en emportant toutes les économies des gens du pays ; tu as raison, pas de notaire.

— Y ne faut confier son argent à personne, dit la paysanne.

— On pourrait acheter des papiers, des actions, comme les gens de la ville appellent cela ; cela rapporte gros, à ce que j'ai entendu dire à la foire.

— Changer notre argent contre du papier, jamais ! s'écria la femme de Jean-Baptiste avec indignation. Tout ça c'est des filouteries, des menteries ; les gens de la ville prennent les paysans pour des imbéciles ; y faut cacher l'argent dans un endroit où personne ne puisse le trouver.

— Voilà le difficile.

— Sous le lit, dans la paille.

— Essayons, dit Jean-Baptiste.

Il roula les pièces d'or dans de vieux chiffons et sa femme ayant décousu la paille, il les enfouit dans la paille.

Jean-Baptiste se rassit.

— Ce n'est point une bonne cachette, reprit-il après un instant. On peut nous voler quand nous ne sommes pas à la maison ; si le feu prend, notre argent serait perdu.

Cette raison convainquit la paysanne.

— Où les mettre, où les mettre ? dit-elle agoussée.

— Ecoute, femme, j'ai une idée, dit Jean-Baptiste ; dans le verger attenant à la maison, il y a un gros pommier dans lequel se trouve un trou si profond qu'on y enfonce le bras ; il faut cacher l'argent dans ce trou, personne ne pourra le découvrir et l'arbre ne brûlera point.

La paysanne approuva.

Séance tenante, Jean-Baptiste, accompagné de sa femme, alla enfouir son trésor dans le trou du pommier, puis il recouvrit le tout avec de la mousse.

Moi, je suis moins bonne et moins résignée que vous. Eh ! oui, je suis bien près d'en vouloir à la Vierge Marie. Pourquoi donc ne vous a-t-elle pas guéri ? Qui plus que vous était digne de sa pitié, de sa miséricorde ?

Ses larmes coulaient sur ses joues, des larmes de profond chagrin.

— Non, je ne pourrai plus prier la Vierge ; la prière est inutile ; les meilleurs sont aigris quand leurs ardentes supplices sont impitoyablement repoussés par le ciel. A quoi cela sert-il de tomber à genoux et de joindre les mains ?

Yvan la regarda avec une extrême gravité, presque avec une expression sévère ; puis, sur ses lèvres reparut un angélique sourire :

— Pauvre Alba ! je vous en supplie ne parlez pas ainsi. Oui, durant un instant, j'ai été désespéré ; oui, j'ai cru un moment que j'allais être aigri comme vous le dites ; j'ai même cru que ma foi et ma confiance étaient mortes à jamais. Ah ! c'était l'épreuve cela ; c'était l'indicible souffrance, l'agonie de mon âme.

(La suite prochainement.)

Deux hommes de cœur !



† M. le colonel de Villebois-Mareuil
tué à Boshof pour la défense de l'indépendance des Républiques Boers.



M. Steijn, président
de l'Etat libre d'Orange, surnommé le Démosthènes des Boers.

Tous les jours, sans avoir l'air de rien, Jean-Baptiste tournait autour de l'arbre et lorgnait la cachette.

Il se dissimulait à cause de son voisin. Prosper Lurot, un paysan madré qui espionnait constamment ses voisins.

Un soir, Jean-Baptiste s'aperçut que la mousse qui fermait le trou du pommier avait été remuée, il la retira : quelle ne fut pas sa surprise ? les cinq cent francs n'y étaient plus ! Peindre son désespoir est impossible. Pendant toute la nuit, il se désola avec sa femme.

— Ce ne peut être que Prosper Lurot, dit-il, il n'y a que lui qui ait pu découvrir la cachette.

— Il ne s'agit point de se lamenter, dit la femme, il faut les reprendre.

— Comment ? demanda Jean-Baptiste ; si je l'accuse, il dira que ce n'est pas lui.

Tout à coup il se frappa le front.

— J'ai une idée ! s'écria-t-il ; laisse-moi faire, dit-il à sa femme, le voisin rendra l'argent ou j'y perdrai ma peau.

Le dimanche suivant, Jean-Baptiste se rendit au Val-d'Ajol, à l'auberge du *Cheval Blanc* : il savait y trouver Prosper Lurot ; en effet, ce dernier, attablé devant une bouteille de bière, jouait aux cartes.

Jean-Baptiste s'assit à côté de lui et demanda à être de la partie ; tout en jouant il versait constamment à boire à son voisin.

Il le laissait gagner afin de le mettre en belle humeur. Après la bière, il offrit des liqueurs ; à sept heures, Prosper était gris.

— Allons dîner, dit-il à Jean-Baptiste, en se levant avec peine.

— Allons, dit Jean-Baptiste, je pars avec vous ; j'ai quelque chose à vous dire.

— A moué ? dit le paysan devenu méfiant.

— Nous causerons en route.

Quand ils furent dans la forêt :

— J'ai un service à vous demander, reprit Jean-Baptiste.

— Un service à moué ? Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne me demandes point d'argent, dit Prosper en riant d'un gros rire, car je n'en ai point.

— Y ne s'agit point d'argent, c'est un conseil que je veux vous demander.

— Un conseil, tant que tu voudras, dit Prosper qui titubait.

— Il y a longtemps, voisin, que j'ai remarqué que vous étiez un homme de bon sens, un homme de bon conseil.

— Des conseils j'en donne tant qu'on veut,

ajouta Prosper.

— C'est un secret que je veux vous confier ; promettez-moi que cela restera entre nous.

— Je te le promets.

— J'ai mille francs d'économies, je voudrais les placer en lieu sûr : c'est pour cela que je veux vous consulter.

— Cela, c'est sérieux, je l'écoute.

— J'avais déjà cinq cents francs que j'ai cachés dans un arbre où personne ne pourrait les trouver ; faut-il encore y déposer les mille francs ? Je suis indécis, donnez-moi votre avis.

— T'as bien fait de me consulter, fiston, dit Prosper, t'as une bonne idée ; cache ton argent dans l'arbre, ça ne craint rien.

— Vous croyez ?

— Je ferais comme toi si j'avais des économies ; malheureusement je n'en ai point.

— Vous me décidez : je mettrai les mille francs avec les autres ; gardez-moi le secret.

— Tranquillise-toi.

Jean-Baptiste quitta son voisin au seuil de sa demeure et rentra chez lui. Le lendemain, il courut à la cachette ; sa ruse avait réussi, les cinq cents francs étaient replacés.

Jean-Baptiste les retira prestement.

La nuit, lorsque son voisin vint fouiller dans le trou, pensant mettre la main sur les quinze cents francs, il ne trouve qu'un billet.

A la clarté de la lune, il lut :

« J'ons changé d'avis, la cachette n'est point sûre. »

EUGÈNE FOURMIER.

(*Oeuvre populaire*).

Petite chronique domestique

Maladies de printemps. — La chevelure, manière de la soigner.

Est-ce le printemps enfin ? La neige est loin, et il faut espérer qu'elle ne reviendra pas, comme il y a une cinquantaine d'années, alors quand Porrentruy se rendit à la fête de Cœuve en traineau. Le printemps... qui ramène souvent bien des bobos.

Ainsi les saignements de nez chez les jeunes gens, les refroidissements chez les enfants, faute de leur laisser assez longtemps des vêtements un peu chauds.

Comment arrêter les saignements de nez ? Il faut simplement tamponner la fosse nasale avec un morceau d'éponge.

On prend pour cela une éponge très propre, que l'on coupe en lui donnant la forme et la grosseur d'un petit doigt ; on la plonge dans l'eau bouillante, l'exprime bien et l'introduit doucement, sans effort, dans toute la longueur de la narine d'où provient le sang. L'éponge est laissée en place pendant 12 et au plus 24 heures.

D'après un médecin français très distingué, on peut également réussir à arrêter une hémorragie nasale en administrant un bain de pieds très chaud. On plonge les pieds dans de l'eau à 43° C. et, à mesure qu'on s'habitue à cette température, on ajoute de l'eau bouillante, de façon à obtenir un bain aussi chaud que la personne peut le supporter.

C'est aussi en cette saison que s'opère sur une large échelle la coupe des cheveux. Toutes les toisons tombent sur la fin de l'hiver. Même ceux qui n'en ont guère ou même ceux qui n'en ont pas ?

On donne, à l'usage du public, cinquante avis et bons conseils, tous plus irrésistibles les uns que les autres ; mais nous craignons bien que la plupart au temps ce ne soient que piège de charlatan.

Nous engageons les pauvres... de cheveux à plutôt expérimenter la solution suivante pour hâter l'accroissement de la chevelure ; des personnes qui l'ont employée la déclarent bonne : Chlorhydrate de quinine . . . 4 grammes.

Tanin . . . 10 —

Alcool à 60 degrés . . . 880 —

Teinture de cantharides . . . 10 —

Glycérine pure . . . 60 —

Eau de Cologne . . . 40 —

Vanilline . . . 0 gr. 10

Bois pulvérisé de Santal . . . 0 gr. 05

M. S. A. — Usage externe.

Laisser reposer quatre ou cinq jours et filtrer. Employer cette solution en frictions tous les deux jours sur le cuir chevelu.

Souvent ce qui fait tomber les cheveux c'est la transpiration du cuir chevelu. Pour y remédier, on peut se servir de cette recette :

Infusion de feuilles de noyer, dans laquelle on ajoute 2 grammes de tanin. Si la matière grasse envahit les cheveux au point de les faire tomber, on emploiera la mixture suivante :

Teinture de quinquina . . . 15 grammes.

Teinture de canelle . . . 10 —

Baume de Fioravanti . . . 25 —

Rhum . . . 100 —